

# LE STÉNOPHONE

*Par Maurice Brodeur.*

Le STENOPHONE est une véritable machine parlante différente des appareils phonographiques actuellement en usage, pour lesquels l'on emploie des disques d'ébonite (dispositif Berliner) ou des cylindres de cire durcie (dispositif Edison) dont l'enregistrement des sons se fait au moyen d'une aiguille d'ivoire ou d'une pointe de diamant qui entame légèrement la matière même des disques ou des cylindres en y décrivant une ligne ondulée presque imperceptible à l'œil nu, variable de forme, de profondeur ou de largeur, suivant la variation des sons. Aujourd'hui, pour les théâtres du cinéma parlant l'on se sert de plus en plus du film sonore au lieu des disques. Un minuscule rayon de lumière électrique est utilisé pour enregistrer photographiquement les sons, en bordure des images du film cinématographique.

Avant d'être livrés au commerce, ces disques ou ces films sont enregistrés dans les ateliers du fabricant ou dans les studios où l'on tourne les scènes cinématographiques. Pour entendre ce qui y est enregistré l'on installe ces pièces sonores sur des appareils reproducteurs appropriés.

Les quelques explications qui précèdent aideront à comprendre la différence qui existe entre ces instruments phonographiques et la nouvelle invention le STENOPHONE avec lequel l'on peut reproduire des sons sans être obligé de se procurer des disques, des cylindres ou des films sonores. D'autre part, le nouvel appareil ne reproduit pas les sons de la musique mais exclusivement les sons du langage parlé.

La personne qui se sert du STENOPHONE, fait "parler" cet instrument en formant, à volonté, des MOTS, par le seul mouvement des doigts appuyant sur les touches d'un clavier semblable à celui de la machine à écrire et qui, comme elle, porte, inscrit sur les touches, des lettres ou caractères pour les distinguer les unes des autres. En appuyant du doigt, successivement, sur chaque touche du clavier, l'instrument émet un son caractéristique correspondant respectivement à chaque lettre "parlée" de l'alphabet.

Nous savons que dans le langage parlé, les syllabes des mots sont formées par une ou plusieurs lettres et qu'elles se prononcent par une seule émission de voix. Lorsque l'on prononce, par exemple, le mot "CANADA", l'on fait trois émissions de voix, bien distinctes, qui sont : pour la première CA, pour la seconde NA et la troisième DA. Dans la première syllabe la lettre C devant A se prononce comme le son KE qui, combiné avec celui de la lettre A, forme le son syllabique KA; la seconde syllabe NA et la troisième syllabe DA ne sont pas modifiées. En poursuivant l'analyse de chacune des syllabes de ce mot, nous constatons, tout d'abord, que chaque syllabe est composée de deux lettres et que celles-ci se pro-

noncent bien distinctement, quoiqu'imperceptiblement perçues par l'ouïe lorsque la syllabe est prononcée vivement. Toutefois, si elles sont prononcées très lentement, au ralenti, nous distinguons, en prêtant bien l'oreille, que la première syllabe est composée des sons KE et A, la seconde NE et A, et la troisième DE et A.

C'est absolument de cette façon que l'on décompose les syllabes pour écrire en sténographie. En employant la méthode de prononciation "sténophonique", l'on décompose le mot CANADA en six syllabes de la manière qu'il vient d'être indiquée, à savoir : KE-A, NE-A, DE-A. C'est exactement ce que l'on peut accomplir au moyen du STENOPHONE. A l'instant où l'on appuie sur la touche du clavier marquée KE, l'instrument "prononce" le son KE, il en est ainsi pour les autres sons correspondants aux lettres phoniques A, NE, A, DE, A. Avec la dextérité et la rapidité des doigts à mouvoir les touches du clavier l'on peut faire "prononcer" par le STENOPHONE le mot CANADA tout comme l'on fait avec les organes vocaux.

Les principaux sons élémentaires (standard) que l'on fait prononcer par le STENOPHONE sont les mêmes que ceux employés pour la méthode d'écriture sténographique. Considérons, à titre d'exemple, l'alphabet syllabique français. Les voyelles sont divisées en trois catégories : les voyelles simples A, E, I, O, U; les voyelles doubles ou diphtongues (réunion de deux sons entendus distinctement mais d'une seule émission de voix) OU, OI, EU; les voyelles composées ou nasales : AN, IN, ON, UN. Les consonnes sont : BE, CHE, DE, FE, GNE, GUE, JE, KE, LE, ME, NE, PE, RE, SE, TE, VE et ZE. L'alphabet comprend aussi le son équivalent à un E ouvert E, le son équivalent à un E fermé E, et le son double de L mouillée LL. L'équivalent de X est un son double, soit KS ou GZ.

L'on peut donc combiner ces différents sons syllabiques élémentaires ou moyen des touches du clavier de façon à faire prononcer par le STENOPHONE tous les mots de la langue française; la méthode de prononciation "sténophonique" pour n'importe quelle autre langue étant la même. L'on ne peut faire "parler" l'instrument qu'une langue à la fois; si l'on désire lui faire prononcer les mots d'une langue différente il faut y apporter les changements nécessaires, relativement à l'alphabet.

Le principe de l'invention qui est en même temps celui de la "Sténophonie", est la suppression de l'épellation de toutes les lettres qui composent les syllabes, de tout ce que les organes vocaux n'articulent pas ou qui n'est point perçu par l'oreille; l'orthographe et la ponctuation disparaissent.

Nous décrirons ici, brièvement, le fonctionnement